

# COMMISSION DE L'ARBITRAGE JEUNES et SENIORS

## PROCES VERBAL DE LA COMMISSION DES ARBITRES DU 09.11.2021

### COURRIERS ARBITRES

TATLI Ramazan : attestation professionnelle pour absence à réunion.

BOLAT Murat : attestation professionnelle pour absence à réunion.

DEPRET Fabien : réponse sera faite.

DOGRU Mikail : réponse faite.

POULENARD Matthieu : disponible pour doubler.

ANGERETTI Jordan : le Président répondra.

### COURRIERS CLUBS

F C DOMBES BRESSE: absence d'arbitre.

A S ATTIGNAT : réponse sera faite.

F C VALSERINE : demande d'arbitre officiel.

U S DOMBES : réponse faite.

**La prochaine réunion de la Commission aura lieu le 16 Novembre à 19heures.**

Le Président,  
Romain JARJAVAL

Le Secrétaire,  
Pierre HERMANN

\*\_\*\_\*\_\*\_\*\_\*

## FORMATION ARBITRE SEMI-OFFICIEL

Comme chaque saison, la Commission Départementale en Arbitrage organisera une dernière formation arbitres semi-officielles d'une durée de 1h45 maximum.

Nous rappelons que pour participer à celle-ci, il faudra que chaque personne présente **soit majeure, licenciée à la Fédération Française de Football sur la saison 2021/2022 et avoir une aptitude médicale directement renseignée sur sa demande de licence. Une photo d'identité est aussi requise afin d'effectuer la carte de semi-officielle**

Par conséquent, nous invitons à ce que l'ensemble des dirigeants souhaitant passer cette formation de bien se présenter chez le médecin lors du renouvellement de leur licence afin de pouvoir participer à celle-ci.

Les 2 formations restantes auront lieu à :

- St Martin du Mont à Mont à la salle du Farget – à côté du stade, le Vendredi 10 Décembre à 19h00

**PASS SANITAIRE ou TEST PCR (moins de 72 heures) ou Certificat de guérison (moins de 6 mois) OBLIGATOIRE POUR PARTICIPER A LA FORMATION. IL DEVRA ETRE h PRESENTE A L'ARRIVEE**